

## TABLEAU DES REMBOURSEMENTS DES CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES PAR LES DIFFÉRENTES MUTUALITÉS

Mutualité	Public cible	Montant maximal remboursé par an	Montant remboursé par séance	Nbre de séances max. par an	Conditions
<b>Mutualité libérale</b>	< de 18 ans	120€	20€	6	Être en ordre de cotisations aux avantages complémentaires
	> de 18 ans	60€	10€	6	Être en ordre de cotisations aux avantages complémentaires
<b>Mutualité socialiste Solidaris</b>	Tous	160€	20€	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en ordre de cotisations aux avantages complémentaires</li> <li>• Avoir un DMG</li> <li>• Consulter chez un psychologue reconnu par Solidaris</li> </ul>
<b>Mutualité neutre</b>	Tous	180€	15€	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en ordre de cotisations aux avantages complémentaires</li> <li>• Joindre une prescription médicale</li> </ul>
<b>Mutualia</b>	Tous	60€	10€	6	Avoir une prescription médicale circonstanciée
<b>Partenamut</b>	Tous*	240€	15€	12	Être en ordre de cotisations pour l'assurance complémentaire
	*sauf en cas de maladie grave ou maladie chronique	300€	15€	16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être en ordre de cotisations aux avantages complémentaires</li> <li>• Avoir un certificat médical attestant la pathologie dont le bénéficiaire est atteint (cfr. liste des pathologies concernées sur leur site)</li> </ul>
<b>Mutualité chrétienne</b>	Tous	180€	15€	12	Non précisé
<b>C.A.A.M.I.</b>	/	/	/	/	/

*Le document type pour vos remboursements est à télécharger sur le site web de votre mutualité ou sur mon site internet.*

(Mis à jour en janvier 2020)